

Collège et Lycée Polyvalent Privés
LA PROVIDENCE
2, rue Clerjot BP 566
02001 LAON CEDEX
Tél : 03.23.20.26.62 Fax : 03.23.20.38.53
secretariat.direction@laprovidence02.fr

Madame, monsieur,

Cette année encore, l'établissement La Providence met à la disposition de ses élèves du collège une salle où des casiers seront disponibles pour le dépôt temporaire du matériel scolaire. Ce service est réservé aux élèves de 6ème et aux élèves demi-pensionnaires pour les 5ème, 4ème et 3ème.

L'utilisation de cette salle à casiers devra se faire selon les règles régissant la vie dans notre établissement. Il ne s'agit pas d'un lieu de séjour ou de discussion. L'élève est responsable de son casier et les dégradations seront facturées. Un chèque de caution de 20€ est demandé, il sera encaissé et restitué en fin d'année. Ce chèque à l'ordre de AEP OGEC devra être déposé auprès de la responsable vie scolaire. Le matériel entreposé dans le casier est sous la responsabilité de l'élève. L'élève devra fournir un cadenas.

Les horaires d'ouverture sont :

7h45 - 8h00

8h45 - 8h50 pour les élèves commençant à 8h50

9h40 - 9h55

11h35 - 11h40 pour les élèves finissant à 11h35

12h25 - 12h35

13h20 - 13h30

15h10 - 15h25

16h15 - 16h20

17h05 - 17h10

17h55 - 18h00

Pour bénéficier de ce service, merci de remplir le coupon réponse ci-joint.

✂.....

Coupon à remettre à la responsable vie scolaire dès la rentrée, accompagné du chèque de caution.

Je soussigné :responsable

de l'élève.....en classe de :

demande à bénéficier d'un casier pour l'année scolaire 2022-2023 selon les conditions d'utilisation décrites plus haut.

A.....le.....

Signature :